

ESRP Masson-Timbaud

Technicien·ne d'assistance en informatique (TAI)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE QUALIFIANT

FILIÈRE INFORMATIQUE

LIEN RNCP

Lieu Paris 12

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 2466 heures / 18 mois

Niveau niveau 4 / BAC

Période en entreprise 420 heures / 12 semaines

Effectif 14 places

Taux de réussite 86% de réussite en 2023

Sessions de la formation

18/06/24 - 17/02/26

Date(s) de la visite

22/05/24

12/06/24

10/07/24

Le métier

Description

Mettre en service et sécuriser les équipements numériques; gérer, sécuriser un réseau : le·la technicien·ne d'assistance en informatique met en place les outils de sécurité (authentification, antivirus, pare-feu...), assiste les utilisateur·rices et dépanne les équipements. Il·elle peut être salarié·e du privé, fonctionnaire, ou indépendant·e.

Intitulé des postes

Technicien-ne d'assistance en informatique - technicien-ne de maintenance en informatique - technicien-ne de déploiement - technicien-ne de service après-vente (SAV)

Aspects fonctionnels

Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du-de la formateur-riche et d'un-e ergonome est possible.

Codes ROME

I1401 - I1304- H2604

La formation

Objectifs

Mettre en service des équipements numériques. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure. Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs.

Une immersion de quelques jours est possible pour confirmer le projet de formation. Nous contacter.

Prérequis

Français niveau B1 (exprimer un fait ou une opinion à l'oral et l'écrit)

Mathématiques niveau 2.1 (se repérer dans l'univers des nombres)

Bureautique niveau 3.1 (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Une immersion de quelques jours est possible pour confirmer le projet de formation. Nous contacter.

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 3 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

- Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc
- Assister à l'utilisation des ressources collaboratives et bureautiques
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique

Période en entreprise 1

Module 2 - CCP 2 : Mettre en service des équipements numériques

- Installer, déployer et personnaliser un poste utilisateur
- Intervenir sur les composants matériels d'un ordinateur fixe ou mobile

- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et de ses données

Période en entreprise 2

Module 3 - CCP 3 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Installer et configurer les équipements et services réseaux
- Intervenir sur un réseau sécurisé
- Intervenir sur un annuaire Active Directory

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique Office 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE). Une médiathèque est à disposition des stagiaires.

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, éducateur·rice technique, conseiller·ère en insertion) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, psychologue, infirmier·ère, assistant·e social·e, ergothérapeute)

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (BAC) de technicien·ne d'assistance en informatique.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

Passerelles

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

Technicien-ne supérieur-e systèmes et réseaux (TSSR)

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

Contact

Secrétariat filière informatique | site Paris

01 44 67 11 01

esrp-idf-informatique@asso-croizat.org